

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Marie Moret](#)[Collection](#)[Moret\\_Registre de copies de lettres envoyées\\_FAM](#)  
1999-09-57ItemMarie Moret à madame veuve Laporte, 3 juin 1896

## Marie Moret à madame veuve Laporte, 3 juin 1896

Auteur·e : **Moret, Marie (1840-1908)**

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

### Informations sur le document source

CoteInv. n° 1999-09-57

Collation2 p. (153r, 154r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationFamilistère de Guise

### Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à madame veuve Laporte, 3 juin 1896,  
Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN  
(UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 14/01/2026 sur la plate-forme EMAN : <https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/46330>

Copier

### Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

### Présentation

Auteur·e [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction [3 juin 1896](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Familistère

Destinataire [Roger et Laporte](#)

Lieu de destination 7, rue des Saintes-Maries, Nîmes (Gard)

### Description

Résumé Marie Moret a reçu l'épreuve de l'étiquette pour *Le Devoir* mais n'est pas satisfaite de la qualité du tirage. Demande l'envoi d'une nouvelle épreuve de

meilleure qualité, avec plus d'écart entre les lignes.

## Mots-clés

[Administration et édition du journal Le Devoir, Critiques](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/03/2023

Dernière modification le 18/09/2023

---

Grise Familière  
touchant juillet 1848  
est bien.

Le papier que vous  
me demandez porte,

Je suis en possession de  
votre lettre du 1<sup>er</sup> ou 2<sup>me</sup>  
juin où je l'attaque  
pour le "Dovey".

Le tirage est affreusement  
empreint, mais  
comme ce n'est qu'une  
épreuve, je ne m'en  
attriste pas autrement.

Je suppose que l'on  
fait une autant de papier,  
très inférieur à celui des  
précédentes étiquettes. En

Le format lui de  
acceptant votre prix de  
vingt francs le mille, j'ai  
compris que le papier  
devrait être au moins  
aussi bon qu'aux pre-  
miers étiquettes.

— Ce que je trouve spécialement, ce sont les cinq  
lignes trop rapprochées  
les unes des autres. La  
précédente étiquette avec  
ses lignes plus espacées  
et plus légèrement  
étirées donnerait moins  
à l'usage, et convenait  
meilleur à l'œil.

La ligne rajoutée

*Quize familière  
touchant l'abonnement  
est bien.*

*Préteur Jules vous  
me, établir une  
nouvelle épouse vous  
réalisant les condi-  
tions suivantes et il  
me permettra de l'adresser*

*Agriéz je vous prie,  
Madame, l'expression  
de mes sentiments pour  
évoqués sur mon  
côté ch<sup>e</sup> Marie Godin  
l'avantage ou l'inconvénient  
dans le mariage (elles*

*- Le sommeil, vers de  
notre vie, par Mme  
Marie de Mandaine  
trouvé au hasard par  
René Joubert, 1 vol.  
in - 8° 3 fl.*

*Veuillez agréer  
Madame, l'assurance  
de toute ma consi-  
dération*

*Agriéz  
Marie Godin  
Préteur  
ou Familière  
les deux  
Emphaz. Quise  
et sonne (cisme)*